

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00634

Numéro SIREN : 444 409 320

Nom ou dénomination : AT OPTIMAT 63

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2023 sous le numéro de dépôt 5707

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 7 rue Jean Mermoz		63800 COURNON D'AUVERGNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 44440932000017		Néant ☐	
		Exercice N clos le 13 11 22 02 21	
		N-1 13 11 22 02 21	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks : CR	
Immobilisations :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...4.00...0.00.....)	DA	1 400 000	1 400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	140 000	127 820
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 072 627	749 168
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	479 979	535 639
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	3 092 606
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	50 000	37 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	50 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 292 925	1 012 140
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	138 857	97 989
	Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	DW	39 580	53 170
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 505 591	1 225 787
	Dettes fiscales et sociales	DY	478 235	522 554
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	96 487	56 112
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	4 551 675	2 967 752
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	7 694 281	5 817 379
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 669 450	2 252 133
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 694 883	FB	97 299	FC	8 792 182	5 229 314		
	Production vendue bicns* services*	FD		FE		FF		(1 632)		
		FG	3 781 451	FH		FI	3 781 451	3 433 176		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 476 334	FK	97 299	FL	12 573 633	8 660 858		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN	127 557	18 642		
	Subventions d'exploitation					FO	27 421	9 964		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	393 029	302 470		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 400 980	744 893		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 522 620	9 736 828	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	7 785 812	4 010 762	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(294 221)	(66 260)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	(50 820)	(6 137)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 295 855	2 549 652	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	89 405	75 245	
	Salaires et traitements*						FY	965 471	830 301	
	Charges sociales (10)						FZ	329 915	267 112	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	740 769	662 994	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	316 298	328 425
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	13 000	37 000
	Autres charges (12)						GE	702 131	315 800	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 893 615	9 004 894	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	629 005	731 934	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 162	1 546	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 671	186	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	6 833	1 732	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	15 335	9 614	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	15 335	9 614	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 502)	(7 882)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	620 503	724 052		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AT OPTIMAT 63

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	38 662	3 460
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	38 662	3 460
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 346	878
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	18 346	878
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	20 316	2 583
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	160 840	190 996
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 568 116	9 742 020
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 088 136	9 206 381
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	479 979	535 639
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	939 680	546 400
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 162	1 546
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 613	63 939
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		37 534
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		18 346		38 662
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 694 280.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 573 633.33 Euros et dégagant un bénéfice de 479 979.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En référence au Bulletin de la CNCC n°166 de juin 2012, il a été décidé de comptabiliser les opérations de cession de biens préalablement donnés en location et financés par crédit bail dans les comptes de charges et produits divers de gestion courante. Ces opérations entrant dans le cadre de l'exploitation courante de la société.

Intégration fiscale

L'intégration fiscale avec comme tête de groupe la SAS ALAIN TOUEIX au capital

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

social de 600k€ sise 7 Rue Jean Mermoz - 63800 COURNON D'AUVERGNE, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

Les produits de cession immobilisation liées à l'activité sont comptabilisés dans les produits divers courants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	74 926		
Terrains	7 767		
Constructions sur sol propre	1 535		
Constructions sur sol d'autrui	1 797		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 212 713		1 196 433
Installations générales agencements aménagements divers	86 697		
Matériel de transport	200 750		57 908
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 416		4 747
TOTAL	4 619 674		1 259 088
Autres titres immobilisés	6 877		
Prêts, autres immobilisations financières	4 600		
TOTAL	11 477		
TOTAL GENERAL	4 706 077		1 259 088

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			74 926	74 926
TOTAL				
Terrains			7 767	7 767
Constructions sur sol propre			1 535	1 535
Constructions sur sol d'autrui			1 797	1 797
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 213 160	0	4 195 986	4 195 986
Installations générales agencements aménagements divers			86 697	86 697
Matériel de transport	28 706	1	229 952	229 952
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			113 163	113 163
TOTAL	1 241 866	0	4 636 896	4 636 896
Autres titres immobilisés			6 877	6 877
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		1 600	1 600
TOTAL	3 000		8 477	8 477
TOTAL GENERAL	1 244 866	0	4 720 299	4 720 299

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 930			1 930
Constructions sur sol propre	1 535			1 535
Constructions sur sol d'autrui	1 543	120		1 663
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 046 373	699 834	576 136	2 170 070
Installations générales agencements aménagements divers	85 355	2 757		88 111
Matériel de transport	159 565	25 987	28 627	156 925
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	74 684	12 071		86 756
TOTAL	2 369 055	740 768	604 763	2 505 060
TOTAL GENERAL	2 370 985	740 768	604 763	2 506 990

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	120				
Instal.techniques matériel outillage indus.	699 834				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 757				
Matériel de transport	25 987				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 071				
TOTAL	740 768				
TOTAL GENERAL	740 768				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	37 000	13 000			50 000
TOTAL	37 000	13 000			50 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	249 854	304 502	275 669		278 686
Sur comptes clients	150 769	11 796	103 746		58 819
TOTAL	400 622	316 298	379 415		337 505
TOTAL GENERAL	437 622	329 298	379 415		387 505
Dont dotations et reprises d'exploitation		329 298	379 416		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 600	1 600	
Clients douteux ou litigieux	70 381	0	70 381
Autres créances clients	2 331 898	2 331 898	
Impôts sur les bénéfices	21 197	21 197	
Taxe sur la valeur ajoutée	230 367	230 367	
Divers état et autres collectivités publiques	9 000	9 000	
Groupe et associés	106 311	106 311	
Débiteurs divers	70 665	70 665	
Charges constatées d'avance	39 227	39 227	
TOTAL	2 880 644	2 810 263	70 381
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	647	647		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 292 277	410 052	846 387	35 838
Emprunts et dettes financières divers	2 631	2 631		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 505 591	2 505 591		
Personnel et comptes rattachés	132 446	132 446		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 625	68 625		
Taxe sur la valeur ajoutée	260 815	260 815		
Autres impôts taxes et assimilés	16 350	16 350		
Groupe et associés	136 226	136 226		
Autres dettes	96 487	96 487		
TOTAL	4 512 095	3 629 870	846 387	35 838
Emprunts souscrits en cours d'exercice	621 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	343 821			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	140 000			140 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	3 000		64 000	67 000	
TUP NT 84 - MALI TECHNIQUE			5 996	5 996	
Total	3 000		69 996	72 996	

Achat au 1er janvier 2009 de la branche d'activité dépannage et entretien de la SA TOUEIX.

Au 30 décembre 2011, constatation du mali technique lié à la transmission universelle de patrimoine intervenue avec NT Optimat 84.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations décomposables :

Les immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'un des motifs suivants :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable les différents composants.
- La valeur des composants identifiés est inférieure à 15% de la valeur de l'immobilisation.
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure.
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

Les immobilisations décomposables sont amorties sur les durées d'usage (cf. ci-dessous)

Immobilisation non décomposables :

La société se situant en deçà des limites permettant l'application du décret comptable 2005-1757 du 30 décembre 2005, les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées et les immobilisations non décomposables sont amorties sur les durées d'usage :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	linéaire / dégressif	1 à 7 ans
Agencements	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 ans
Mobilier	linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le petit matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le gros matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti. Le coût d'acquisition intègre les frais de transport.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	70 324
Total	70 324

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 770
Dettes fiscales et sociales	160 913
Autres dettes	55 980
Total	493 310

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 227
Total	39 227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	20
Total	25

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			9 323 978	145 712	9 469 690
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				25 340	25 340
Total				25 340	25 340
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			2 552 760	136 366	2 689 126
- exercice			926 298	13 383	939 680
Total			3 479 057	149 749	3 628 806
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			1 023 036	5 397	1 028 433
- entre 1 et 5 ans			3 022 948	4 048	3 026 996
- à plus de 5 ans			613 166		613 166
Total			4 659 150	9 445	4 668 594
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			11 504	65 865	77 369
- entre 1 et 5 ans			219 904		219 904
- à plus de 5 ans			446 206		446 206
Total			677 613	65 865	743 479

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
(Souscription d'un Contrat IFC Prédica en 2018)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	15 566
55 à 59 ans	6 à 10 ans	26 591
45 à 54 ans	11 à 20 ans	18 047
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 359
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 292
Engagement total		66 855

Hypothèses de calculs retenues

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de PBO (Projected Benefit Obligation). La PBO représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

L'engagement est calculé compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.75%.

Information taux d'actualisation N-1 : 0.75%

Frédérique GOIGOUX
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Expert inscrit près de la Cour d'Appel de Riom

Gérard FRANCOIS
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Christophe DUPIT
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Marc REGNOUX
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



A.T. OPTIMAT 63 SASU

7 RUE JEAN MERMOZ
63800 COURNON D'Auvergne

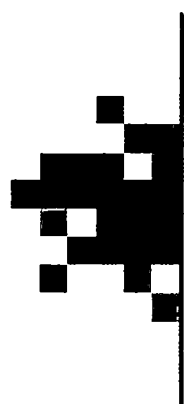
N° SIRET : 444 409 320 00017 APE : 4663Z

DQ 301 ~ V1 - 31/03/2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

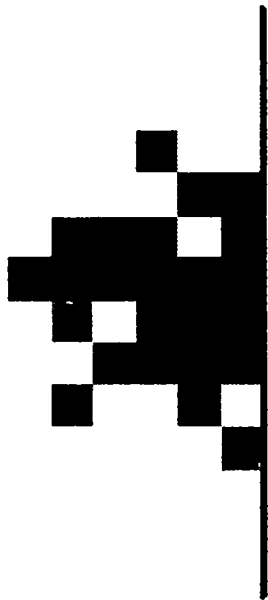




SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**
- II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**
- III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES**
- IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**
- V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société du 14 juin 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et comme les exercices précédents, nous attirons votre attention sur les points suivants qui soulignent le caractère spécifique de votre société :

- 1°) – activités de négoce en matériel et outillage, de bâtiment et travaux publics, et services associés
- 2°) – filiale de la SAS ALAIN TOUEIX, associée unique

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ les informations données dans l'annexe.
- ✓ la comptabilisation, en charges et produits divers de gestion courante, des opérations de cession de biens préalablement donnés en location et financés par crédit-bail contribue objectivement à une amélioration de l'image fidèle.
- ✓ la valorisation des stocks en conformité à la réglementation comptable, notamment par l'intégration des coûts de transports.
- ✓ l'analyse des cycles liés directement à l'activité (immobilisations, achats, stocks et facturation), mais également des comptes « effets à payer »

III – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs, et dans le cadre du décret du 20 mars 2017, votre société est tenue de fournir dans le rapport de gestion les informations relatives aux délais de paiement ; nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur celles-ci.

IV – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne, qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent de fraudes.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'associé unique.

V – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Enval, le 9 juin 2023

Signé électroniquement le 12/06/2023 par
Marc Regnoux



Marc REGNOUX

Associé

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Cie Régionale
de Riom*



ANNEXES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 929.51	1 929.51				
	Fonds commercial (1)	72 996.02		72 996.02	72 996.02		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	7 766.56		7 766.56	7 766.56		
	Constructions	3 332.31	3 197.96	134.35	254.16	119.81-	47.14-
	Installations techniques, matériel et outillage	4 195 986.16	2 170 070.40	2 025 915.76	2 166 339.66	140 423.90-	6.48-
	Autres immobilisations corporelles	429 811.00	331 791.72	98 019.28	76 258.61	21 760.67	28.54
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	6 877.00		6 877.00	6 877.00		
	Prêts				3 000.00	3 000.00-	100.00-
	Autres immobilisations financières	1 600.00		1 600.00	1 600.00		
	Total II	4 720 298.56	2 506 989.59	2 213 308.97	2 335 092.01	121 783.04-	5.22-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	13 702.44		13 702.44	13 702.44		
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 791 180.94	278 686.31	1 512 494.63	1 247 106.14	265 388.49	21.28
	Avances et acomptes versés sur commandes	956.35		956.35	1 118.61	162.26-	14.51-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 402 278.53	58 818.71	2,343 459.82	1 130 068.96	1 213 390.86	107.37
	Autres créances	437 539.09		437 539.09	365 365.35	72 173.74	19.75
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				15 257.91	15 257.91-	100.00-
	Disponibilités	1 133 593.11		1 133 593.11	679 381.38	454 211.73	66.86
	Charges constatées d'avance (3)	39 226.50		39 226.50	30 286.09	8 940.41	29.52
	Total III	5 818 476.96	337 505.02	5 480 971.94	3 482 286.88	1 998 685.06	57.40
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 538 775.52	2 844 494.61	7 694 280.91	5 817 378.89	1 876 902.02	32.26

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 600.00

70 381.00

implid Clermont-Ferrand

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 400 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 400 000.00		1 400 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	140 000.00		127 820.00		12 180.00	9.53
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 072 626.51		749 167.64		323 458.87	43.18
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	479 979.46		535 638.87		55 659.41-	10.39-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	3 092 605.97		2 812 626.51		279 979.46	9.95
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
PROVISIONS	Total II						
	Provisions pour risques Provisions pour charges	50 000.00		37 000.00		13 000.00	35.14
DETTES (1)	Total III	50 000.00		37 000.00		13 000.00	35.14
	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 292 924.69		1 012 140.09		280 784.60	27.74
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	138 856.72		97 988.73		40 867.99	41.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	39 580.00		53 170.20		13 590.20-	25.56-
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 505 591.17		1 225 786.75		1 279 804.42	104.41
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	478 235.23		522 554.32		44 319.09-	8.48-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	96 487.13		56 112.29		40 374.84	71.95
	Produits constatés d'avance (1)						
Comptes de Régularisation	Total IV	4 551 674.94		2 967 752.38		1 583 922.56	53.37
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 694 280.91		5 817 378.89		1 876 902.02	32.26

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 3 669 449.74 2 252 133.17

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	8 694 882.97	97 299.00	8 792 181.97	5 229 314.39	3 562 867.58	68.13	
Production vendue de biens				1 632.25-	1 632.25	100.00	
Production vendue de services	3 781 451.36		3 781 451.36	3 433 175.89	348 275.47	10.14	
Chiffre d'affaires NET	12 476 334.33	97 299.00	12 573 633.33	8 660 858.03	3 912 775.30	45.18	
Production stockée							
Production immobilisée			127 557.00	18 642.26	108 914.74	584.24	
Subventions d'exploitation			27 421.12	9 964.35	17 456.77	175.19	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			393 029.01	302 470.17	90 558.84	29.94	
Autres produits			1 400 979.85	744 893.11	656 086.74	88.08	
Total des Produits d'exploitation (I)			14 522 620.31	9 736 827.92	4 785 792.39	49.15	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			7 785 811.75	4 010 762.11	3 775 049.64	94.12	
Variation de stock (marchandises)			294 221.24-	66 259.63-	227 961.61-	344.04-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			50 820.14-	6 136.83-	44 683.31-	728.12-	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 295 855.47	2 549 651.86	746 203.61	29.27	
Impôts, taxes et versements assimilés			89 405.22	75 245.18	14 160.04	18.82	
Salaires et traitements			965 470.75	830 300.92	135 169.83	16.28	
Charges sociales			329 914.98	267 111.78	62 803.20	23.51	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			740 768.53	662 994.18	77 774.35	11.73	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			316 298.26	328 424.63	12 126.37-	3.69-	
Dotations aux provisions			13 000.00	37 000.00	24 000.00-	64.86-	
Autres charges			702 131.31	315 799.95	386 331.36	122.33	
Total des Charges d'exploitation (II)			13 893 614.89	9 004 894.15	4 888 720.74	54.29	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			629 005.42	731 933.77	102 928.35-	14.06-	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	2 161.64		1 546.24		615.40	39.80
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 671.21		185.75		4 485.46	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	6 832.85		1 731.99		5 100.86	294.51
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	15 334.95		9 613.61		5 721.34	59.51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	15 334.95		9 613.61		5 721.34	59.51
2. Résultat financier (V-VI)	8 502.10-		7 881.62-		620.48-	7.87-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	620 503.32		724 052.15		103 548.83-	14.30-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	38 662.35		3 460.37		35 201.98	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	38 662.35		3 460.37		35 201.98	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 346.21		877.65		17 468.56	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	18 346.21		877.65		17 468.56	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	20 316.14		2 582.72		17 733.42	686.62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	160 840.00		190 996.00		30 156.00-	15.79-
Total des produits (I+III+V+VII)	14 568 115.51		9 742 020.28		4 826 095.23	49.54
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	14 088 136.05		9 206 381.41		4 881 754.64	53.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	479 979.46		535 638.87		55 659.41-	10.39-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 939 680.00 546 400.00
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 2 162.00 1 546.00
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
implid Clermont-Ferrand

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 694 280.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 573 633.33 Euros et dégageant un bénéfice de 479 979.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

En référence au Bulletin de la CNCC n°166 de juin 2012, il a été décidé de comptabiliser les opérations de cession de biens préalablement donnés en location et financés par crédit bail dans les comptes de charges et produits divers de gestion courante. Ces opérations entrant dans le cadre de l'exploitation courante de la société.

Intégration fiscale

L'intégration fiscale avec comme tête de groupe la SAS ALAIN TOUEIX au capital

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

social de 600k€ sise 7 Rue Jean Mermoz - 63800 CURNON D'AUVERGNE, ne trouve plus à s'appliquer depuis le 1er janvier 2018.

Les produits de cession immobilisation liées à l'activité sont comptabilisés dans les produits divers courants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 926		
TOTAL	74 926		
Terrains	7 767		
Constructions sur sol propre	1 535		
Constructions sur sol d'autrui	1 797		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 212 713		1 196 433
Installations générales agencements aménagements divers	86 697		
Matériel de transport	200 750		57 908
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 416		4 747
TOTAL	4 619 674		1 259 088
Autres titres immobilisés	6 877		
Prêts, autres immobilisations financières	4 600		
TOTAL	11 477		
TOTAL GENERAL	4 706 077		1 259 088

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			74 926	74 926
TOTAL			74 926	74 926
Terrains			7 767	7 767
Constructions sur sol propre			1 535	1 535
Constructions sur sol d'autrui			1 797	1 797
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 213 160	0	4 195 986	4 195 986
Installations générales agencements aménagements divers			86 697	86 697
Matériel de transport	28 706	1	229 952	229 952
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			113 163	113 163
TOTAL	1 241 866	0	4 636 896	4 636 896
Autres titres immobilisés			6 877	6 877
Prêts, autres immobilisations financières	3 000		1 600	1 600
TOTAL	3 000		8 477	8 477
TOTAL GENERAL	1 244 866	0	4 720 299	4 720 299

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 930			1 930
Constructions sur sol propre	1 535			1 535
Constructions sur sol d'autrui	1 543	120		1 663
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 046 373	699 834	576 136	2 170 070
Installations générales agencements aménagements divers	85 355	2 757		88 111
Matériel de transport	159 565	25 987	28 627	156 925
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	74 684	12 071		86 756
TOTAL	2 369 055	740 768	604 763	2 505 060
TOTAL GENERAL	2 370 985	740 768	604 763	2 506 990

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	120				
Instal.techniques matériel outillage indus.	699 834				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 757				
Matériel de transport	25 987				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 071				
TOTAL	740 768				
TOTAL GENERAL	740 768				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	37 000	13 000			50 000
TOTAL	37 000	13 000			50 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	249 854	304 502	275 669		278 686
Sur comptes clients	150 769	11 796	103 746		58 819
TOTAL	400 622	316 298	379 415		337 505
TOTAL GENERAL	437 622	329 298	379 415		387 505
Dont dotations et reprises d'exploitation		329 298	379 416		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 600	1 600	
Clients douteux ou litigieux	70 381	0	70 381
Autres créances clients	2 331 898	2 331 898	
Impôts sur les bénéfices	21 197	21 197	
Taxe sur la valeur ajoutée	230 367	230 367	
Divers état et autres collectivités publiques	9 000	9 000	
Groupe et associés	106 311	106 311	
Débiteurs divers	70 665	70 665	
Charges constatées d'avance	39 227	39 227	
TOTAL	2 880 644	2 810 263	70 381
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	647	647		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 292 277	410 052	846 387	35 838
Emprunts et dettes financières divers	2 631	2 631		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 505 591	2 505 591		
Personnel et comptes rattachés	132 446	132 446		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 625	68 625		
Taxe sur la valeur ajoutée	260 815	260 815		
Autres impôts taxes et assimilés	16 350	16 350		
Groupe et associés	136 226	136 226		
Autres dettes	96 487	96 487		
TOTAL	4 512 095	3 629 870	846 387	35 838
Emprunts souscrits en cours d'exercice	621 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	343 821			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	140 000			140 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	3 000		64 000	67 000	
TUP NT 84 - MALI TECHNIQUE			5 996	5 996	
Total	3 000		69 996	72 996	

Achat au 1er janvier 2009 de la branche d'activité dépannage et entretien de la SA TOUEIX.

Au 30 décembre 2011, constatation du mali technique lié à la transmission universelle de patrimoine intervenue avec NT Optimat 84.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations décomposables :

Les immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'un des motifs suivants :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable les différents composants.
- La valeur des composants identifiés est inférieure à 15% de la valeur de l'immobilisation.
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure.
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

Les immobilisations décomposables sont amorties sur les durées d'usage (cf. ci-dessous)

Immobilisation non décomposables :

La société se situant en deçà des limites permettant l'application du décret comptable 2005-1757 du 30 décembre 2005, les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées et les immobilisations non décomposables sont amorties sur les durées d'usage :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	linéaire / dégressif	1 à 7 ans
Agencements	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 ans
Mobilier	linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le petit matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Le gros matériel est évalué à son coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti. Le coût d'acquisition intègre les frais de transport.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	70 324
Total	70 324

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	647
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 770
Dettes fiscales et sociales	160 913
Autres dettes	55 980
Total	493 310

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 227
Total	39 227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	20
Total	25

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			9 323 978	145 712	9 469 690
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				25 340	25 340
Total				25 340	25 340
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			2 552 760	136 366	2 689 126
- exercice			926 298	13 383	939 680
Total			3 479 057	149 749	3 628 806
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			1 023 036	5 397	1 028 433
- entre 1 et 5 ans			3 022 948	4 048	3 026 996
- à plus de 5 ans			613 166		613 166
Total			4 659 150	9 445	4 668 594
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			11 504	65 865	77 369
- entre 1 et 5 ans			219 904		219 904
- à plus de 5 ans			446 206		446 206
Total			677 613	65 865	743 479

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. (Souscription d'un Contrat IFC Prédica en 2018)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	15 566
55 à 59 ans	6 à 10 ans	26 591
45 à 54 ans	11 à 20 ans	18 047
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 359
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 292
Engagement total		66 855

Hypothèses de calculs retenues

La méthode retenue pour cet engagement est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode de prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de PBO (Projected Benefit Obligation). La PBO représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

L'engagement est calculé compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation de 3.75%.

Information taux d'actualisation N-1 : 0.75%

AT OPTIMAT 63

Société par actions simplifiée au capital de 1 400 000 euros

**Siège social : 7, rue Jean Mermoz - 63800 COURNON D'AUVERGNE
444 409 320 RCS CLERMONT FERRAND**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 JUIN 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 479 979,46 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 479 979,46 euros

A titre de dividende global à l'associée unique 200 000,00 euros
soit 1,428 euros par action

Le solde, soit 279 979,46 euros
en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 352 605,97 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021	200 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2020	250 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	183 000 €

**Certifié conforme
La Présidente**

